

Le **SAFE-GRIP®**, produit d'adhérence pour terrasses en bois

Pour des planches de 145mm de largeur à 7 rainures, il faut prévoir de remplir 2 rainures par planche, à l'aide d'un scellement antidérapant **SAFE-GRIP®** ou équivalent. On donne aux rainures une forme spécifique afin d'optimiser la pose du **SAFE-GRIP®**

Le scellement est constitué de mortier en polyuréthane à 2 composants et d'iso-cyanate, ajouté comme durcisseur. Après la pose et pendant le durcissement, le mortier sera recouvert de sable de quartz. La couleur couramment préconisée est grise.

Caractéristiques du mortier

· Poids :	1.450 kg/m ³
· Absorption d'eau :	< 0,25 %
· Résistance à la flexion :	> 40 N/mm ²
· Résistance à la traction :	> 25 N/mm ²
· Shore dureté :	> 65
· Module d'élasticité :	1.200 N/mm ²
· Elasticité après durcissement :	> 25 %

Le **SAFE-GRIP®** doit être appliqué en atelier.

Le cas échéant où la pose sur site est inévitable, la surface doit d'abord être nettoyée à haute pression, et elle doit être parfaitement sèche. Il ne doit pas pleuvoir pendant et jusqu'à 3 heures après la pose, la température devant être au minimum de 10°C.

Le **SAFE-GRIP®** est applicable sur toutes les essences de bois couramment utilisées pour les terrasses.

Les dimensions des planches sont à choisir en fonction des exigences de la stabilité. Le nombre des rainures est au choix du concepteur. Afin d'aboutir à un bon résultat, il faut prévoir une ligne de **SAFE-GRIP®** tous les 7 à 10cm. Exemple : 2 lignes sur une planche de 145mm, 2 ou 3 lignes sur une planche de 195mm, 1 ligne sur une planche de 95mm.

